Marie WITTMANN Avocat au Barreau de LILLE 176 avenue de la République 59110 LA MADELEINE

Tél: 03 20 66 91 92

mariewittmann@wanadoo.fr

LISTE DES DOCUMENTS A REUNIR POUR UNE DEMANDE DE DIVORCE

Voici la liste des pièces non exhaustive qu'il est nécessaire de rassembler en vue de la procédure de divorce :

- o Copie de la carte vitale avec précision de la CPAM dont vous dépendez
- Copie du livret de famille
- o Copie du contrat de mariage
- o Copie de votre pièce d'identité en cours de validité
- Copie de la dernière déclaration d'impôt et du dernier avis d'imposition sur le revenu
- Copies des justificatifs des traitements, salaires, ressources et revenus de l'année en cours et au minimum les 3 dernières fiches de paie ou justificatifs des moyens d'existence sur les 3 dernières mois
- Justificatifs concernant la perception de prestations sociales (RSA, allocations familiales, allocations logement)
- o Liste de l'intégralité des comptes bancaires ouverts au nom de chacun des époux
- Copies des relevés bancaires à la date de la séparation si elle est déjà intervenue, sinon copies des derniers relevés de tous les comptes bancaires
- Copies de toutes pièces justificatives concernant les avantages matrimoniaux (donations entre époux...) et /ou les donations ou héritages perçus avant ou pendant le mariage
- o Justificatifs des biens ou des comptes bancaires détenus à la veille du mariage
- o Copies des titres de propriété des biens immobiliers
- o 2 à 3 évaluations récentes des biens immobiliers et de leurs valeurs locatives
- o Copie des justificatifs des crédits en cours avec tableaux d'amortissement
- Copie des justificatifs concernant les assurances vie
- Copie des justificatifs concernant le montant de PEE, participations d'entreprise ou stock-option
- o Copie des statuts de SCI ou de toute société et extrait Kbis
- o Copie du dernier bilan comptable de SCI ou toute société
- o Copie du contrat de bail en cas de bien immobilier mis en location
- o Copie du plan de surendettement
- Copie de la carte grise de tous les véhicules appartenant aux époux et valeur argus
- o Relevé de carrière (à réclamer à votre CRAM)
- Simulation des droits à retraite (à réclamer à votre CRAM ou caisse de retraite complémentaire)
- o Certificats de scolarité pour les enfants majeurs
- Copies des justificatifs des frais de scolarité ou d'études supérieurs, cantine et activités extra-scolaires des enfants mineurs ou majeurs à charge
- Copie de la quittance de loyer récente
- Copie du dernier avis de taxes foncières

 $\circ\quad$ Copies des 2 derniers avis d'imposition sur la fortune immobilière